

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

Référence : C.N.215.2025.TREATIES-XXI.10 (Notification dépositaire)

ACCORD SE RAPPORTANT À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR
LE DROIT DE LA MER ET PORTANT SUR LA CONSERVATION ET
L'UTILISATION DURABLE DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE MARINE DES
ZONES NE RELEVANT PAS DE LA JURIDICTION NATIONALE

NEW YORK, 19 JUIN 2023

FINLANDE : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 28 mai 2025, avec :

Déclaration (Traduction) (Original : anglais)

En vertu du paragraphe 1 de l'article 10 et de l'article 70 de l'Accord, la République de Finlande présente l'exception excluant l'application rétroactive qui est prévue à la deuxième phrase du paragraphe 1 de l'article 10 ; il s'ensuit que les dispositions du présent Accord ne s'appliquent, pour elle, qu'aux activités relatives aux ressources génétiques marines des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et aux informations de séquençage numérique sur ces ressources qui ont été collectées et produites après que l'Accord est entré en vigueur pour elle.

Le 28 mai 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DN' with a horizontal line underneath.